

Comité Social d'Administration du 7 mars **Le budget 2024 déjà passé sous la raboteuse !**

Présidé dans sa première partie par Monsieur Cazenave, ministre délégué en charge des comptes publics, ce Comité Social d'Administration était l'occasion de discuter de l'annulation des crédits 2024 pour les ministères économiques et financiers.

Le ministre a rappelé son attachement à un dialogue social de qualité, franc et régulier. Il s'est félicité du travail interministériel qui a permis de faire aboutir une revendication de longue date de **FO Finances**, la portabilité de l'IMT, inscrite au PLF 2024.

Suite à la révision de la prévision de croissance, le ministre assume la nécessité de faire des économies, ce qui explique l'annulation de crédits de 10Mds€. Le ministre indique que les schémas d'emplois ne sont pas concernés. La baisse des crédits de titres 2 correspond à la sous exécution des années précédentes. Quand tout sera arbitré, le secrétariat général détaillera les incidences concrètes de ces amputations de crédits.

Le ministre nous a confirmé une augmentation de 10% des promotions soit + 259 en 2024, avec l'engagement d'une reconduction en 2025.

Le ministre s'est engagé sur le chantier de la protection sociale complémentaire pour maintenir la spécificité de Bercy, via une couverture obligatoire en santé et prévoyance. Le sujet n'est toutefois pas encore abouti en interministériel. **FO Finances** a également demandé un suivi démographique de la population des actifs afin de pouvoir se projeter et s'assurer de la pérennité du système.

Concernant la qualité de vie au travail, le ministre souhaite mettre en œuvre plusieurs dispositions. Ainsi la semaine en 4 jours sera expérimentée dans toutes les directions, sur la base du volontariat. Ce dispositif entraîne beaucoup de souplesse mais aussi une intensification du travail d'où le besoin de faire un bilan.

La politique immobilière de l'état est aussi un vecteur de QVT via une rénovation et une optimisation des locaux. Clairement le ministre souhaite une réduction des surfaces pour s'adapter aux nouvelles habitudes de travail.

FO Finances a rappelé que la réduction des surfaces ne pouvait pas être un dogme. Le taux d'agent en télétravail et le nombre de jours télétravaillés diffèrent entre les services. Par ailleurs notre fédération exige que tout aménagement des locaux se fasse en concertation avec le personnel et leurs représentants syndicaux.

Au-delà des propos du ministre, deux sujets étaient à l'ordre du jour :

- **Les JOP 2024,**
- **Un point éco-responsabilité.**

JOP 2024

L'organisation des JOP a fait l'objet d'une note de cadrage ministérielle du 12 février. Cette note sera sujette à évolution suivant les injonctions de la préfecture de police. Les contraintes seront bien différentes d'un territoire à l'autre.

Cette note précise la période et les sites concernés, les modalités de gestion des présences sur site pour les services dont les agents ne participeront pas directement à la bonne organisation des JOP 2024, la possibilité de recourir au télétravail « exceptionnel ». Le grand Bercy sera fortement impacté notamment la semaine de la cérémonie d'ouverture du 22 au 26 juillet. Les directions sont ainsi invitées à élaborer et communiquer un plan de congés prévisionnel ainsi que la liste des agents dont la présence serait indispensable sur cette période.

Pour les agents des douanes de la branche surveillance, les plus mobilisés, le ministre a affirmé qu'il était important et juste que les primes soient similaires à celles accordées par le ministère de l'intérieur, soit un plafond de 1 900€. Les réponses seront apportées prochainement.

Des modalités facilitées de garde et de colonies seront accordées aux personnels mobilisés sans pénaliser les autres agents.

L'EPAF a dû revoir l'organisation de ses colonies de vacances et « régionaliser » les départs, afin de tenir compte du contexte particulier des JOP à savoir :

- l'interdiction de rassemblement ;
- la limitation du nombre de cars disponibles en raison des réservations opérées pour les JOP ;
- les disponibilités moins importantes sur les vols européens ;
- la capacité réduite de la SNCF à accepter des groupes pendant cette période.

FO Finances a souligné la qualité du dialogue mis en place à cette occasion, à l'exception de la DGFIP, dont la nouvelle directrice vient seulement de signer la note directionnelle. Nous avons rappelé nos revendications : « pas de prime = zéro contrainte » ! Sur le télétravail, le plafond de l'indemnité doit être revu, ce point est en discussion au niveau de la DGAFP.

Éco-responsabilité

Compte tenu du timing, la discussion sur ce point a été écourtée.

Le Plan de transformation écologique des MEF s'articule autour des engagements suivants :

- former les agents à la transition écologique,
- suivre les émissions de gaz à effet de serre et respecter la trajectoire de décarbonation,
- réduire et verdir les déplacements domicile-travail en développant le télétravail,
- réduire et verdir les déplacements professionnels, en développant le distanciel,
- verser une contribution climatique à la hauteur des émissions des trajets aériens,
- verdir la flotte automobile et déployer des points de recharge,
- consommer des produits plus durables,
- développer le numérique éco responsable,
- réduire la quantité de déchets et les valoriser,
- promouvoir une alimentation respectueuse,
- mesurer et réduire les consommations énergétiques des bâtiments,
- réduire l'empreinte environnementale des bâtiments,
- renforcer la gestion durable des espaces,
- préserver la ressource en eau.

Sur la diminution de la flotte des véhicules, l'administration y réfléchit mais elle doit articuler cette baisse avec la sécurité des agents, notamment sur les missions de contrôle (Douanes, DGFIP).

Sur le télétravail, l'objectif affiché est de le porter à 25%. Or le télétravail doit se faire dans le respect du volontariat et du collectif de travail. **FO Finances** s'interroge fortement sur la manière d'atteindre cet objectif.

Le niveau de performance énergétique des bâtiments est inégal entre les directions. **FO Finances** souhaite que comme pour l'amiante, nous puissions disposer d'un état exhaustif du parc avec les diagnostics, le type de chauffage, les travaux à prévoir...



chacun pour tous avec

FO Finances a dénoncé l'annulation par décret de crédits à hauteur de 10MDS €, notamment sur le titre 2 (personnel). Cette amputation ne peut qu'impacter les moyens et les effectifs de notre ministère dans l'exercice de ses missions. Ce qui se traduira sans doute, par la poursuite du gel du point d'indice, alors que l'inflation sanctionne déjà sévèrement l'ensemble des salariés, et tout particulièrement les agents publics. C'est dans ce contexte que **FO Finances** appelle à la mobilisation, à commencer par la réussite de la grève du 19 mars, à l'appel de l'intersyndicale fonction publique.



chacun pour tous avec

